

Ici on agit !

**Rambaud**

## Comment prendre en compte la biodiversité dans la gestion forestière ?

Par **Le Dauphiné Libéré** - 23 sept. 2022 à 19:59 - Temps de lecture : 1 min



En salle de réunion de la mairie de Rambaud, les intervenants et les élus présents pour cette réunion de rentrée. Photo Communes Forestières

Première visite en cette rentrée de septembre, à l'ombre des arbres de la forêt de Rambaud. L'association des communes forestières a proposé aux élus du département d'échanger sur un sujet d'actualité : prendre en compte la biodiversité dans la gestion forestière. En lien avec l'office national des forêts, des solutions ont été proposées pour le maintien et le développement de la biodiversité à l'heure du changement climatique.

# Une dizaine de participants

La biodiversité de nos espaces forestiers est riche et variée.

L'identification des enjeux qui lui sont propres et la mise en place de mesures permettant sa prise en compte et sa valorisation dans la gestion forestière sont du ressort des collectivités.

Un débat riche entre la dizaine de participants et les intervenants qui ont mis en lumière les enjeux de conciliation entre préservation de la biodiversité et usages sociaux de la forêt. La forte richesse en biodiversité des espaces forestiers a été rappelée. La préservation de la biodiversité passe par des adaptations et des ajustements des pratiques de gestion. Les antagonismes de réglementation entre code de l'environnement et code forestier sont apparus comme un nouveau défi à relever au quotidien pour les propriétaires et leurs gestionnaires.

La visite d'un îlot de sénescence a permis d'illustrer les différentes actions que peuvent mettre en place les élus pour une bonne gestion de la biodiversité. La commune de Rambaud a partagé son expérience sur ce sujet.

Environnement

Rambaud



## À LIRE AUSSI

### En novembre, Mois sans tabac commence !

Santé publique France | Sponsorisé

### N'attendez plus : lancez votre projet de rénovation de chauffage au gaz

GRDF | Sponsorisé

### Loi Pinel : fin du dispositif en décembre 2022

VINCI Immobilier | Sponsorisé

## **Nouvelle CUPRA Born. 100% électrique**

CUPRA | Sponsorisé

## **Découvrez ce Mercredi la marque Saison 1865 par Printemps**

Printemps | Sponsorisé

## **Configurez maintenant votre prochain KONA Electric**

Hyundai | Sponsorisé

## **Profitez de C5 X Hybride Rechargeable dès 419 €/mois pendant les portes ouvertes**

Nouvelle Citroën C5X | Sponsorisé

[En savoir plus](#)

## **Drame. Dans l'Hérault, une vigneronne retrouvée morte dans une cuve**

Le Dauphiné Libéré

## **Moselle. Enfants fouettés, le sexe et les yeux brûlés avec du piment : les parents condamnés**

Le Dauphiné Libéré

---